L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOL. I. | WINNIPEG, MANITOBA, NOV. 24, 1898. | No. 42

L'ECHO DE MANITOBA.

Publié tous les joudis par la Cie d'imprimerie "L'Echo de Manitoba."

adresse

L'ECHO DE MANITOBA,

Bureaux - 435 Rue Main

BOITE 1309, WINNIPEG, MAN.

CORRESPONDANCE POLITIQUE.

LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE.

La conférence internationale qui siègeait à Québec est transporté à Washington, et les séances ont repris cette semaine.

Plusieurs réceptions ont été données en l'honneur des délégués Canadiens, par la Chambre de Commerce de New York notamment et par l'Université Columbia. Partout l'on a fait fête à nos délégués, partout s'est manifesté le même enthousiasme en faveur de l'alliance Anglo-Américaine, et les applaudissements, les bravos frénétiques, ainsi que les drapeaux des deux pays entrelacés, attestent les bonnes dispositions des Etats-Unis envers l'Angleterre et ses colonies.

A New York, fait significatif, où Lord Herschel assistait, la santé de la Reine fut portée avant celle du Président McKinley.

A l'Université Colombia Sir Wilfrid Laurier a prononcé un magnifique discours et soulevé des bravos frénétiques.

D'après ce que l'on peut apprendre au sujet des négociations, toute l'attention des délégués est concentrée actuellement sur la réciprocité.

Un examen détaillé de chaque objet susceptible de donner lieu a cette réciprocité à été soigneusement fait, et il semble qu'on ait le droit d'entretenir désormais l'espoir d'arriver à une entente.

Comme de raison, il y a bien des difficultés à résoudre auparavant, et la presse conservatrice se plait à les exagérer, mais tout fait espérer qu'une solution équitable et profitable pour les deux pays interviendra avant les fêtes de Noël.

L'ADMINISTRATION DU YUKON.

Les Conservateurs ont eu trop de peine à se procurer quelque chose qui ressemble à un cheval de bataille pour lâcher de sitôt la maigre haridelle qu'ils s'efforcent de chevaucher depuis quelques mois. Ils ont profité de l'éloignement du Yukon pour transformer le mécontentement de quelques aventuriers en une prétendue malversation officielle et en rendre le gouvernement responsable.

On sait que le gouvernement a prescrit une enquête à ce sujet, et c'est M. Ogilvie qui en est chargé.

Le capitaine H. A. Bliss est arrivé à Ottawa lundi, de retour du Klondyke. Il a déclaré catégoriquement que les accusations de péculat portées contre l'administration publique à Dawson City sont non seulement exagérées, mais qu'elles sont fausses.

M. Bliss, qui est un fonctionnaire fédéral, apporte à l'hon. M. Sifton un rapport complet et détaillé de tout ce qui s'est fait là-bas durant son séjour au Yukon, et il affirme que son rapport aussi bien que l'enquête instituée par M. Ogilvie vengeront le personnel d'administration à Dawson des imputations de malhonnêteté dont les a accablés la presse conservatrice depuis quelque temps.

PROSPÉRITÉ DES INDUSTRIES.

M. Louis Heyd, député de Brant au parlement d'Ottawa, parlant hier à un club libéral de Toronto, a déclaré que jamais les industries de Brantford n'ont été aussi prospères et aussi actives qu'aujourd'hui.

Et parmi les industriels qui y font en ce moment le plus d'affaires et le plus d'argent et dont les usines sont en opération jour et nuit, s'est écrié M. Heyd, on trouve plusieurs torys importants qui ont contribué à faire battre M. Patterson aux élections du 23 juin 1896, et qui ont crié sur tous les toits dans cette campagne fédérale que la victoire du parti libéral entrainerait la ruine de toutes les manufactures, la fermeture de toutes les fabriques.

Quel démenti nous leur donnons depuis deux ans!

Quelle sarcastique revanche prend, à leur dépens, le gouvernement Laurier!

LES DOUANES D'OCTOBRE.

Le revenu des douanes du Canada pour le mois d'octobre s'est élevé à $1,993,271, tandis que le mois correspondant, l'an dernier, n'avait produit que $1,744,127, ce qui fait une augmentation de $249,144 en faveur des derniers trente jours.

Cette augmentation est énorme, si l'on tient compte du fait que, depuis le 1er août dernier, les impôts sur les marchandises d'Angleterre ont été réduits de 25 pour cent et elle indique un accroissement de trafic sérieux.

LA QUESTION DES ÉCOLES.

Au banquet donné mardi soir à Toronto, en l'honneur de M. Hardy, premier ministre de la province d'Ontario, l'hon. M. Sifton a prononcé un excellent discours dont nous détachons et traduisons l'extrait suivant:

"La question des écoles du Manitoba n'est plus du domaine politique, et je crois que nos amis les conservateurs en sont marris . . . . Je ne veux pas discuter cette question longuement, mais je crois devoir vous dire qu'elle a servi de creuset à la valeur de nos hommes d'état et, en même temps, qu'elle a soulevé les foules dans les deux camps politiques. Elle a été réglée en six mois par les efforts de notre chef, Sir Wilfrid Laurier.

Et le règlement en a été effectué—c'est là le point important—sur des bases et à des conditions que la province de Manitoba ne pouvait pas honorablement rejeter, et que les provinces de Québec et d'Ontario pouvaient honorablement et justement accepter.

LES NOMINATIONS.

M. John Yeo, député de Prince Est, I. de P. E., est nommé sénateur en remplacement de feu M. Arsenault; c'est ce que nous apprend une dépêche spéciale d'Ottawa, reçue cet après-midi.

M. Yeo est âgé de 61 ans; il a siégé à la chambre d'assemblée de l'Ile du Prince Edouard de 1858 à 1891, et au parlement d'Ottawa de 1891 à 1898.

La "Gazette Officielle" de Québec annonce la nomination de M. Achille Carrier à la position de magistrat de district pour Terrebonne, Ottawa, etc.

SOEUR MARIE-XAVIER.

Il y a un mois environ dans la nuit du 17 au 18 octobre, 1898, Dieu rappelait à lui sa pieuse servante, la Sœur Marie Xavier, directrice de l'hôpital de Calgary, et l'on peut dire sans aucune exagération que la mort de cette sainte femme fut un deuil général pour nos paroisses canadiennes, où son nom évoquait tant de souvenirs de dévouement et de charité.

Nous n'avons point la prétention de refaire après le Rév. Père Drummond le panégyrique de la Révérende Sœur Marie Xavier; d'ailleur quel éloge pourrait mieux honorer sa mémoire que la vénération et la reconnaissance dont sont remplis les cœurs de tous ceux qui l'ont connu durant sa longue carrière au Manitoba.

Nous voulons simplement rappeler la biographie de cette religieuse admirable; ce sera, nous en sommes persuadés, faire un grand plaisir à la plupart de nos lecteurs.

Margaret Dunne, fille de Michael Dunne et d'Elizabeth Kennedy, naquit à St. Jean de Terreneuve le 10 juin 1837. Durant sa jeunesse ses parents quittèrent Terreneuve et vinrent s'établir à Aylmer, près d'Ottawa.

Résolue à se consacrer à Dieu elle quitta ses parents et vint à la Rivière Rouge le 11 septembre 1853, l'année même de la mort de Monseigneur Provencher.



Elle entra dans l'Ordre des Sœurs Grises à St. Boniface et prononça ses vœux le 21 janvier 1856.

Elle prit alors le nom de Sœur Marie Xavier, et se consacra à l'enseignement, puis après trois années d'enseignement elle fut nommée assistante supérieure de l'Hôpital de St. Boniface.

Elle ignorait alors complètement ses aptitudes comme sœur hospitalière, mais son ardente charité lui eut bientôt inspiré la plus merveilleuse connaissance de son rôle; si bien que tous ceux qui l'approchèrent, protestants comme catholiques, conserveront éternellement la mémoire de son absolu dévouement.

C'était d'ailleurs une femme d'un caractère énergique, ce qui ne l'empêchait pas d'être infiniment bonne, charitable et compatissante.

Elle était aussi très physionomiste, et son œil habile dévoilait à première vue le caractère d'une personne.

Son grand bon sens, sa piété, faisaient qu'on recherchait ses conseils. Combien en notre province sont venues lui confier leurs douleurs, leurs inquiétudes, et qui lui doivent la paix du cœur.

Il y a deux ans elle fonda une école industrielle à la Montagne de Tondre, puis alla prendre la direction d'une hôpital à Edmonton.

Bien qu'infirme de naissance (étant manchote du côté gauche) elle était cependant remarquablement adroite, cousait et tricotait de sa droite à rendre jalouses bien des femmes possèdant l'usage de leurs deux mains.

La Sœur Marie Xavier à été emportée par une congestion cérébrale. La maladie vint la surprendre au milieu de son travail et de son activité et l'emporta dans l'espace de deux jours, durant lesquels malgré ses souffrances et ses insomnies elle insistait auprès des autres sœurs pour les forcer à prendre du repos.

Quelques jours avant sa mort elle avait eu le pressentiment de sa fin prochaine et l'avait annoncée.

Une vie si dignement remplie, toute entière consacrée au devoir, à l'abnégation, à la charité, est un bel exemple, bien propre à faire aimer la religion catholique capable d'inspirer de pareils dévouements.

Les vertues de la Sœur Marie Xavier sont comme des fleurs dont le parfum délicat subsiste longtemps après qu'elles se sont fanées; nos cœurs resteront profondement imprégnées de ce parfum céleste.

R. I. P.

Un service solennel à été célébré le 10 novembre à la cathédrale de St. Boniface à la mémoire de la Révérende Sœur Marie Xavier, à 9 heures.

Monseigneur Langevin officiait, assisté du Rév. Père Beaudin, O. M. I., et du Rév. Père Dorais, de l'Ecole Industrielle; diacre, Rév. M. Gravel; sous-diacre, Rév. M. Béliveau.

Les élèves de l'Ecole Industrielle ont exécutés durant la messe, sous la direction de M. E. Lévêque, plusieurs chants fort beaux. Une foule nombreuse assistait à la cérémonie.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis $1.00
Europe (compris le port) 2.50

TARIF DES ANNONCES.

1 ère insertion, par ligne . . . . 10 cts
Chaque insertion subsequente . . . 8 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cent chacune.

LES ÉLECTIONS PARTIELLES.

Unn dépêche spéciale d'Ottawa nous annonce que les élections partielles pour remplir les vacances créées dans la représentation aux communes auront lieu avant les fêtes de Noël.

Il y aura à faire une élection dans l'Ile du Prince Edouard, quatre dans la province de Québec et trois dans l'Ontario.

Toutes ces élections auront lieu le même jour.

On sait déjà que Bagot, Montmagny, West Huron et West Lambton sont vacants.

A la Colombie Anglaise la législature est convoquée pour le 5 janvier. Il est tout probable que le gouvernement Semlin, après avoir rencontré la députation, demandera des élections générales. Du moins c'est l'opinion du "Vancouver Times," journal sympathique au nouveau gouvernement.

Bulletin des Recoltes

Noue venons de recevoir le bulletin de l'état de récoltes publié par le département de l'agriculture de la province de Québec.

Nous en extrayons les renseignements suivants:

Cette année la récolte est très bonne et le chiffre qui la représente est bien plus fort que l'an dernier.

L'an dernier la moyenne générale de toutes les récoltes se montait à 66; cette année elle se monte à 79. 67 représente une récolte moyenne.

Grains.—La moyennes des céréales est excellente et se chiffre par 80. C'est l'avoine qui a le mieux réussi presque partout.

La récolte des grains est particulièrement bonne dans les comtés de Chicoutimi, Saguenay et Lac St-Jean, ainsi que dans le Bas-Fleuve; elle est très bonne aussi dans le premier, le deuxième et le septième groupe. C'est dans le troisième le huitième et le neuvième groupe, et aussi du côté d'Ottawa qu'elle est la moins forte.

Pommes de Terre.—D'une façon générale on dit que la récolte des pommes de terre est très irrégulière et que dans une même paroisse elle varie beaucoup. De plus on signale la pourriture dans bien des localités.

Fourrager.—Les fourrages et les prairies sont ce qu'il y de mieux cette année et, en particulier, le trèfle. Les foins ont pu se rentrer dans de bonnes conditions, et leur récolte est abondante. Les vieilles prairies de mil et de trèfle ont seules eu un rendement inférieur.

Tabac.—La récolte de tabac est très bonne partout.

L'Echo de Manitoba

Jeudi, Novembre 24, 1898.

Toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à M. H. d'HELLENCOURT, Rédacteur.

Pris sur le Fait !

La fameuse alliance bleu-orange est plus complète que jamais, nous en avons eu la preuve jeudi dernier à Miami, à l'assemblée conservatrice.

Parmi les orateurs qui ont pris la parole nous voyons en effet figurer à côté de MM. Hastings et Hugh John McDonald, M. Jas. Toombs, grand maître orangiste.

M. J. Toombs a pris le premier la parole et en farouche sectaire qu'il est, il n'a pas manqué de dénoncer à son auditoire, l'Hon. M. Greenway, auquel il reproche son attitude conciliante à propos de la Question des Ecoles.

Voici d'ailleurs ses propres paroles, telles que rapportées par le *Morning Telegram*, l'organe officiel conservateur.

" Le résultat de cet arrangement, dit-il, a été de donner aux Catholiques Romains le droit d'enseigner leur religion et d'avoir leurs instituteurs par toute la province, un état de choses qui n'existait même pas avant 1890, et que les Catholiques Romains eux-mêmes n'avaient jamais osé demander. Le gouvernement Greenway a oublié toutes les déclarations relatives à cette question, dès que les Libéraux ont eu le pouvoir à Ottawa, et en agissant ainsi il a trompé la confiance que l'électorat du Manitoba lui avait accordée."

M. W. H. Hastings qui lui a succédé à la tribune n'a pas été moins explicite, on sait que M. Hastings est l'organisateur du parti conservateur dans la province.

Voici d'après les mêmes sources ce qu'il a dit sur cette même Question des Ecoles :

" Le gouvernement Greenway a permis aux écoles catholiques dans toute la province en dehors de Winnipeg, de se servir de leurs anciens livres, de conserver leurs instituteurs, d'enseigner la religion catholique et d'recevoir les allocations du gouvernement. La seule concession faite par ces écoles catholiques en retour, a été d'autoriser le gouvernement à déclarer que les dites écoles avaient cessé d'être catholiques romaines et étaient désormais des écoles publique nationales et de tenir secret pour la population protestante la manière dont elles étaient conduites."

Cette fois les bons apôtres de *La Defense*, de *La Minerve*, du *Trifluvien* et tutti quanti, ne pourront pas incriminer la source de ces déclarations ; car ce sont leurs amis sincères les bons bleus, et les excellents orangistes qui l'affirment ; les accuseront-ils eux aussi d'être subventionnés par le gouvernement Greenway, pour tromper l'opinion publique ?

Ce serait peut-être un peu excessif ! ! surtout si l'on considère que ces déclarations étaient faites en présence de M. Hugh John McDonald, le chef du parti conservateur au Manitoba !

C'est le moment pour eux de s'expliquer, et de dire si oui ou non ils sont d'accord avec leurs amis politiques de la province, et s'ils partagent leur manière de voir.

Ils s'en garderont bien, car de toute façon ils se verront convaincus d'imposture.

En effet, si les déclarations de Miami sont exactes, les incessantes protestations de la presse indigo catholique n'ont plus aucune raison d'être, et ce sont manifestement et purement d'hypocrites manœuvres politiques, dissimulées sous le dehors trompeur de la religion.

Si ces déclaration sont fausses, c'est qu'alors les conservateurs disent blanc à Québec et noir au Manitoba, ce sont encore de sinistres farceurs, et nous devons nous féliciter nous autres Catholiques du Manitoba d'avoir échappé aux griffes d'un parti politique dont Janus est le Dieu.

Il n'y a pas à sortir de là et de toute façon les voilà convaincus d'imposture.

Quand au *Manitoba*, son attitude est claire, il est de tout cœur avec M. Toombs ; nous n'en voulons pour preuve que la nomination, par cette même assemblée de Miami, de M. J. P. Bernier, le frère du sénateur, maître de poste à St. Cloud, comme vice-président pour son township.

Nous livrons ces faits aux méditations de ceux de nos compatriotes qui nourrissent encore des illusions sur la sincérité de la coterie dont *Le Manitoba* est l'organe.

L'équivoque n'est plus possible les masques sont tombés, ces gens-là sont prêts à toutes les alliances, à toutes les compromissions, pour remonter au pouvoir ; oseront-ils le nier quand l'un des leurs accepte d'être vice-président d'une association qui se déclare ouvertement en faveur du maintien intégral de la loi sur les Ecoles Publiques, sans nulle concession !

Le Manitoba viendra-t-il nous dire cette fois qu'il a été cherché ses inspirations à l'archevêché !

Nous le demandons au bon sens de nos compatriotes, où sont les traîtres, où sont les hypocrites ?

LaRiviere La Blague.

C'est bien décidément le surnom qui convient au trop fameux député de Provencher ; toute sa vie il a blagué ses amis, blagué ses électeurs, blagué partout, blagué toujours.

La blague a été son seul programme politique.

Aujourd'hui encore c'est sa seule ressource, d'ailleurs le voulut-il, il serait incapable de s'affranchir de cette funeste habitude ; ainsi que le Marseillais, il a fini par croire lui-même à ses mensonges.

Malheureusement les temps sont changés, et comme dit le vieux proverbe :

" Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse."

La cruche qui contient la fortune politique de M. A. A. C. LaRivière est horriblement fêlée, les morceaux ne tiennent plus que par la force de l'habitude.

Le député de Provencher le sait, il sent le terrain se dérober sous ses pieds, il se voit emporté par le flot impétueux de l'indignation publique, et semblable au nageur sur le point de se noyer il cherche instinctivemnt à s'accrocher aux branches de la rive ; il sait qu'il ne peut plus compter sur lui-meme ; dans toute sa vie passée il ne trouverait pas une épave capable de le maintenir aujourd'hui à la surface ; il le sait, aussi n'a-t-il plus qu'un espoir : embarquer dans le canot de son voisin, le démarquer à son profit.

C'est sur le South-Eastern qu'il a jeté son dévolu, et tous ses efforts à l'heure actuelle tendent à laisser croire, que, à lui seul revient le mérite de l'entreprise.

Il exploite habilement les plus petits incidents, il ne perd pas une occasion, pour jeter de la poudre aux yeux des gens, et se donner une importance factice ; une simple politesse faite à sa qualité de député devient immédiatement par le soin de ses acolytes, la preuve certaine de sa toute-puissante autorité auprès de la Compagnie du South-Eastern.

Un cynisme si extravagant est une véritable insulte au bons sens et à l'intelligence de ses électeurs ; c'est les traiter par trop ouvertement comme des imbéciles que de vouloir leur faire prendre des vessies pour des lanternes.

Le grand Mongol aurait autant de droit que M. LaRivière a la reconnaissance du comté de Provencher pour le South-Eastern.

Par contre, si les électeurs de Provencher ont tant tardé à voir se réaliser ce projet, s'ils ont attendu jusqu'à cette année pour voir la locomotive sillonner leurs prairies, c'est à M. LaRivière, à ses honteux projets, à ses égoïstes calculs qu'ils en sont redevables.

Depuis près de 15 ans M. LaRivière a en poche la charte pour la construction d'une ligne semblable, et depuis 15 ans il s'est contenté de faire renouveler ses délais, afin de conserver sa concession et d'empêcher qui que ce soit de construire ce chemin de fer ; et de fait il a fallu que le gouvernement Greenway attende que les droits de la Cie LaRivière fussent périmés pour pouvoir se mettre à l'œuvre, et doter non seulement Provencher, mais toute la province d'un débouché absolument nécessaire.

L'intérêt de ses électeurs, ceux de la province, il s'en moque bien le député La Blague ! dans ce projet du South-Eastern il n'a jamais vu qu'une machine électorale, il n'a jamais considéré que son intérêt personnel.

Il se trompe étrangement s'il se figure avoir dupé les gens ; il y a belle lurette que ceux de Lorette et de Ste-Anne étaient fixés là-dessus, et quand on entendait parler du South-Eastern, ils haussaient les épaules et se contentaient de répondre :

" Les élections auront donc lieu bientôt ? "

On ne dit pas grand'chose à la campagne, on a d'autres chats à fouetter, et peu de temps à consacrer à la politique, mais par contre on n'aime pas à être pris pour un fou ; le peuple est patient, mais lorsque sa patience est lasse, il ne met pas grand temps pour mettre carrément à la porte ceux qui l'ont poussé à bout, et se sont outrageusement moqué de lui. M. A. A. C. LaRivière en fera prochainement l'expérience et toute sa blague ne lui servira de rien.

Les Rapides de Saint-Andrew.

Il a été beaucoup question à la dernière réunion de l'Association Libérale de Winnipeg, des travaux à effectuer à St. Andrew.

Il nous semble que l'agitation entretenue sur cette question est hors de propos.

Avant d'accuser les ministres à ce sujet, il serait préférable de discuter froidement l'opportunité de ces travaux, et de savoir si les résultats probables seront en rapport avec les sommes à dépenser.

Les travaux à effectuer aux rapides de St. Andrew ont pour but de rendre la Rivière Rouge navigable sur tout son parcours entre Winnipeg et le Lac Winnipeg.

L'utilité de cette voie fluviale serait principalement de fournir à Winnipeg du bois de chauffage à bon marché.

Mais outre que la construction récente de la ligne du South-Eastern, résoud en grande partie cet important problème, il reste à savoir si, l'argent qu'auront à payer tous les contribuables pour solder le prix de ces travaux, ne sera pas une charge plus lourde que la diminution dont ils profiteront sur le bois.

Malheureusement c'est fort probablement ce qui arrivera.

En somme, envisagée à ce point de vue la question est purement locale, Winnipeg seul en profiterait ; donc ce serait à Winnipeg seul de payer les travaux ; l'état des finances de la ville ne semble guère autoriser pareille dépense.

Quant à prétendre en faire supporter les charges à la province ou au Dominion, c'est là matière à discussion et les ministres fédéraux sont fort excusables de se montrer peu disposés à le faire.

D'autant que tout le monde n'est pas d'accord à ce sujet, comme le fait très justement remarquer le *Selkirk Journal* dans son dernier numéro :

"Un député de la ville demande les rapides de St. Andrew. Le député de Selkirk, lui, est complètement opposé à ce projet. Les autres députés sont indifférents. Le monsieur qui, à la dernière réunion de l'Association Libérale, lundi soir, a dit que M. Macdonell le député de Selkirk a reçu mandat de ses électeurs de voter pour les rapides de St. Andrew, a fait erreur complète. Jamais pareil mandat ne lui a été donné. Le seul mandat que M. Macdonnell a jamais reçu de ses constituants était celui de 1896, et il a été invité énergiquement *a ne supporter aucun acte* autorisant les travaux pour la navigabilité des rapides de St. Andrew.

Le Conseil de Ville de Selkirk la même année a passé une résolution énergique dans le même sens."

Voilà la situation exacte, Winnipeg est seul à demander ces travaux.

Mais comme nous l'avons dit, si ces travaux pouvaient avoir quelque raison il y a 5 ou 6 ans, il n'en est plus de même actuellement.

La construction du South-Eastern d'abord, avec les conditions de transport à bon marché imposées par le gouvernement, puis celle des ligne de Foxton et de Fort Alexandre qui desserviront les contrées forestières mêmes que devait desservir la navigation de la Rivière Rouge, ont complètement changé les conditions économiques qui militaient en faveur de ce projet, et à l'heure actuelle il semble que ce serait une folie que de se lancer dans une entreprise aussi coûteuse et si peu nécessaire.

Certaines personnes voudraient rattacher ce projet à celui de la Baie d'Hudson. C'est une grosse erreur et qui a fait son temps.

D'abord, la communication fluviale est impossible ou du moins serait horriblement coûteuse à établir entre le Lac Winnipeg et la Baie d'Hudson ; le soulèvement granitique qui sépare les deux versants est un obstacle presqu'infranchissable, tous ceux qui ont fait jadis les portages de la Baie d'Hudson le savent. Il faudrait y dépenser des millions et des millions, et pourquoi ?

Pour avoir un débouché ouvert pendant 4 mois de l'année ; pendant les mois d'été seulement ; sans compter que même pendant cette époque les banquises rendent la traversée périlleuse.

Un joli débouché, ma foi, où l'on serait obligé d'emmaganiser les grains jusqu'au mois de juin, perdant ainsi les chances possibles de profiter des hausses survenues dans l'intervalle.

Prenez par exemple cette année ; voici les lacs gelés, la navigation fermée avant même que les battages soient terminés, il nous faudrait donc attendre le mois de juin avant d'envoyer notre blé à la Baie d'Hudson par voie fluviale ; il ne serait pas encore rendu en Europe quand la récolte de l'année prochaine serait mûre !

Le débouché par la Baie d'Hudson est un projet dénué de tout bon sens ; canal ou chemin de fer c'est tout un d'ailleurs au point de vue pratique.

On n'aurait même pas l'excuse d'ouvrir des terrains à la colonisation, la contrée étant absolument impropre à la culture.

En somme nos ministres ont cent fois raison de se montrer peu favorables au projet de St. Andrew, et en dehors de quelques personnes qui peuvent avoir un intérêt direct à la chose, financièrement ou électoralement parlant, tout le peuple de la province approuvera l'attitude de nos ministres, soucieux de ne pas gaspiller les deniers publics.

Revue des Journaux

LE 16 NOVEMBRE.

C'est aujourd'hui l'anniversaire de la pendaison de Riel.

Il convient de donner une pensée à cette victime qui paya de sa tête le crime d'avoir revendiqué les droits des Métis et d'avoir réclamé justice en leur nom.

Il convient de rappeler que Riel fut exécuté après une sinistre farce judiciaire et au mépris des traditions britanniques qui veulent qu'on ne pende plus les prisonniers politiques.

L'échafaud de 1885 a été érigé par l'intolérance et la haine des orangistes, par les mauvais éléments qui dominaient le parti tory à cette époque, qui l'ont mené depuis à l'abime, à l'effondrement complet, et qui reprendraient vite le dessus si l'opinion publique, saine et éclairée, ne sentait que les affaires sont mieux dirigées par des hommes modérés, tolérants, justes, et qu'un pays souffre quand il est à la merci des préjugés.

L'influence des mauvais éléments à Ottawa fut si forte que la voix émue et pleurante de la province de Québec ne fut pas entendue et que, au déshonneur de la civilisation canadienne, Riel fut exécuté.

Nous devons faire remarquer qu'aujourd'hui, ironie des pirouettes, l'ex-sénateur Desjardins et M. Bergeron sont de la même famille que Clark Wallace, et qu'ils composent ces mauvais éléments qui se sont teints de sang en 1885 et qui cherchent à reprendre le pouvoir à Ottawa par l'exploitation de tous les préjugés.—*La Patrie.*

DU " REYNOLD'S NEWSPAPER " JOURNAL ANGLAIS.

" De tout ceci pourra sortir un grand bien. L'Angleterre et la France alliées peuvent défier le monde entier. Nous sommes voisins. Quand l'Angleterre est en vacances, sa population se précipite vers la France. C'est à la France que la démocratie moderne doit sa liberté. Nous avons un commerce énorme avec la France. Celle-ci ne nous supplante pas, ainsi que fait l'Allemagne, sur tous les marchés

(Suite page 5)

Un Escamoteur Manque

Je suis passé l'autre jour devant la porte du théâtre Robert-Houdin boulevard des Italiens, et j'y ai vu, à ma grande surprise, une affiche portant ces mots :

RELACHE POUR RÉPÉTITION GÉNÉRALE.

Là aussi la répétition générale ! Est-ce encore sur la demande de la critique, et qu'est-ce que le théâtre Robert Houdin peut bien répéter généralement ?

Il faut, du reste, que j'apprenne aux masses que je suis un des vieux habitués du théâtre et un fanatique de la prestidigitation.

J'ai même étudié autrefois cet art avec une certaine persistance; je savais assez bien faire le tour du foulard et celui de la montre cassée et racommodée, il est vrai que j'avais tout simplement acheté les objets et les boîtes truquées qu'il faut chez M. Voisin, le père Voisin, comme on l'appelait.

Tous les escamoteurs et tous les amateurs connaissent la boutique de la rue Vieille-du-Temple. Voisin est mort depuis longtemps, et c'est son fils à présent—un jeune homme charmant, du reste, bien connu dans les théâtres—qui continue l'industrie de son père. C'est chez lui que les escamoteurs de France, de l'Europe et même de l'Amérique se fournissent. On y trouve tous les trucs connus et à y connaître ; on y entre profane, on en sort professionnel.

Seulement, ce qu'on n'y apprend pas en cinq minutes, c'est la véritable science de l'escamotage, l'adresse des doigts, car, ainsi que me disait un jour Alfred de Caston, qui croyait avoir lu Boileau :

" Il faut être né pour ça, comme pour la rôtisserie."

Il y a des prestidigitateurs qui exercent toute leur vie et qui ne sont pas escamoteurs Rien de plus difficile, par exemple, que d'exécuter habilement le simple tour des gobelets: on en compte les malins et les rois. Bosco, le fameux Bosco, y était, paraît-il, admirable ; il travaillait les bras nus. Le traditionnel escamotage de la pièce de cinq francs est aussi extrêmement compliqué; ne le réussit pas qui veut, même avec de l'entraînement et de la persuasion.

L'homme qui a le plus fait pour la prestidigitation, c'est Robert-Houdin, dont le théâtre du boulevard porte le nom glorieux.

J'étais tout petit quand Robert-Houdin fleurissait au Palais-Royal ; mais ce qu'il m'a ébloui ! Je me souviens qu'on m'y a mené un soir qu'il pleuvait abominablement. Robert-Houdin parut sur sa petite scène et dit—il s'exprimait avec assez de facilité—:

—On vient de me faire demander si, en ma qualité de magicien, je pouvais escamoter la pluie qui tombe. C'est fait; regardez, il ne pleut pas ici !

Robert-Houdin n'a pas ébloui que moi; il a ébloui aussi les grandes personnes, sans oublier le roi Louis-Philippe, qui le faisait souvent venir à Neuilly pour donner des représentations à ses nombreux enfants.

Presque tout ce qui existe aujourd'hui en fait d'instruments et de trucs de prestidigitation est dû à Robert-Houdin. C'était un chercheur, c'est lui qui a imaginé ce tour qui est resté célèbre et qui m'a fait tant rêver dans ma blonde jeunesse: la suspension dans le vide de son propre fils. Il couchait le jeune homme endormi sur une planche, puis, peu à peu, remplaçait la planche par deux cannes, en retirait une, et le jeune homme restait étendu horizontalement, l'épaule appuyée sur un seule canne !

Comment Robert-Houdin accomplissait-il ce miracle ? Je ne l'ai su que plus tard quand j'ai commencé à faire des féeries.—Une belle carrière, tenez, celle d'écrivain de féeries !—Le jeune homme était tout bonnement, telle une fée, enfermé dans une armature de fer et soutenu par la canne également en fer et fixée au plancher.

Mon ambition était d'être un jour le jeune homme étendu horizontalement. J'essayais le tour dans tous les coins. Je prenais deux chaises et deux cannes, et comme j'avais remarqué que le jeune homme était soi-disant endormi, je fermais religieusement les yeux. Je m'étendais sur les deux chaises, puis j'en renversais une que je remplaçais par une canne, puis je renversais l'autre chaise et essayais de la remplacer par la seconde canne, mais aussitôt je piquais, bien entendu, une de ces têtes sur le parquet, lesquelles, à la longue, avaient même fini par ennuyer le parquet !

Je ne suis pas né escamoteur et je le regrette bien. Ce qui ne m'a pas empêché d'avoir eu un jour la prétention de donner une séance dans un salon.

C'est chez un haut fonctionnaire de la censure ; déjà dans ce temps-là je faisais tout ce que je pouvais pour être bien avec les censeurs qui ont passé tout de même leur vie à couper les mots drôles de mes pièces—c'est ce qui explique du reste...., mais n'incidentons pas.

Le frère de ce fonctionnaire, qui était aussi un de mes amis, devait me servir de compère ou plutôt de domestique. J'avais été chez le père Voisin qui m'avait très obligeamment prêté une table superbe d'escamoteur—je possédais une foule d'instruments et d'objets *ad hoc!*

Voilà la table installée dans le salon; des chaises et des fauteils ont été préparés pour les invités qui y prennent place. Mon ami, habillé en domestique, m'annonce ; c'est à moi d'entrer, mais je suis pris soudain, comme on dit au théâtre, d'un trac intense. J'ai toujours été volontiers timide, et j'ai bien fait. Me voyez-vous, avec mon métier de vaudevilliste, y mettre de l'outrecuidance !

—Entre donc, me dit mon ami, on t'attend !

Je suis pâle, je suis rouge,—j'avais préparé un boniment très spirituel, que j'avais pour la bonne forme soumis à la censure familiale de mon ami le haut fonctionnaire, et qui, naturellement, m'en avait coupé les parties les plus réussies—impossible de me rappeler le premier mot.

Néanmoins, je fais un effort, sentant combien j'étais ridicule ; j'entre, je salue et essaye de parler :

—Mesdames, Messieurs, je vais à l'aide d'ingénieux .... malé fices....

—....fices de famille, riposte mon ami le domestique qui avait promis à son père d'être très drôle

On rie, je profite de ce succès littéraire pour ne rien ajouter et j'attaque la représentation. Je demande à une dame de vouloir bien me prêter un mouchoir; la maîtresse de la maison me tend le sien. Il s'agissait d'échanger sans être vu ce mouchoir contre un à peu près semblable, que je tenais tout préparé dans ma poche, et de le brûler en faisant croire que c'était le véritable.

Malheureusement, dans mon trouble, j'oublie de faire l'échange et j'incendie carrément le mouchoir de la dame de la maison !

—Surtout, m'avait dit celle-ci en riant, tâchez que ce ne soit pas trop sérieux, c'est un mouchoir qui me vient de ma mère et auquel je tiens beaucoup !

Je m'aperçois de mon erreur. Je me précipite sur la batiste pour la sauver, mais j'y avais si bien mis le feu qu'en un instant elle n'était plus qu'un gracieux monceau de cendres.

—Tu n'as pas brûlé le mouchoir de ma belle-sœur ? me dit tout bas mon ami qui avait remarqué mon émotion.

—J'ai bien peur que si ! répondis-je avec une sueur froide.

—Que le diable t'enlève !

—Oh ! oui, que le diable m'enlève !

Pour cacher ma bêtise pendant quelque temps, je passai à un autre tour que je ratai avec une impétuosité extraordinaire !

Les assistants qui étaient des gens bien élevés, applaudirent néanmoins ; seulement, comme je commençais à les ennuyer, des conversations intimes s'engagèrent, qui devinrent peu à peu générales, et au bout d'un instant personne ne s'occupait plus de moi, heureusement !

J'en profitai pour lever la séance et essayer de m'esquiver :

—Et mon mouchoir ? me dit la maitresse de la maison, en m'a tant.

—Parfaitement, répondis-je, chère madame, je vous le ferai rendre tout à l'heure !

Je me décidai à tout avouer : fis appeler le maître du logis, je jetai à ses genoux et lui appris le malheur qui m'était arrivé !

—C'est bien ! répondit le censeur froidement, je raconterai l'accident à ma femme, j'espère qu'elle ne vous en voudra pas trop !

Je n'ai pas besoin de dire qu'on ne m'a jamais réinvité dans la maison, et qu'à partir de ce moment le censeur se montra plus sévère que jamais pour mes pièces.

Il vengeait le mouchoir de sa femme !

ERNEST BLUM.

ECHOS.

Une découverte récente va probablement révolutionner l'éclairage par l'électricité: c'est l'incandescence à air libre. Les brevets de cette invention ont été pris, dans les divers pays, par la maison Ganz, de Budapest, qui travaille activement à perfectionner ce nouveau mode d'éclairage. C'est un tube d'alumine de trois dixièmes de millimètre qui, recevant le courant par deux petits fils de platine, devient éblouissant par le passage du courant.

Donc, plus d'ampoules de verre, plus de vide nécessaire, d'où plus grande clarté et économie dans la fabrication. Les tubes d'alumine ont subi l'incandescence, avec séries d'extinction, pendant plus de 700 heures sans montrer de changement physique ni chimique. La seule difficulté était que l'alumine n'est pas conductrice du courant à froid. Mais cette difficulté a été surmontée par le chauffage du tube qui se fait automatiquement. Un petit réseau de fils de platine touche le tube d'alumine; dès que le courant passe, ce réseau s'échauffe, communique sa chaleur au tube d'alumine et aussitôt s'en écarte automatiquement. Il paraît que les expériences tentées sur ce nouveau système d'éclairage sont jusqu'ici absolument satisfaisantes.

Une voleuse de grand chemin fait en ce moment beaucoup parler d'elle au pays des Tcherkesses, dans la partie la plus sauvage du Caucase occidental.

Cette femme, admirablement belle, à ce que l'on raconte, aurait quitté un certain soir, il y a 10 ans de cela, le village de Bandza, dont elle est originaire, pour aller vivre seule dans la montagne. Et depuis lors elle s'est affiliée à une bande d'aventuriers circassiens, détroussant les voyageurs, pillant les cabanes isolées, et faisant le désespoir de tous les agents de police du gouvernement de Koutaïs qui sont à sa poursuite depuis plusieurs années sans le moindre succès.

A vrai dire, la belle Barbara Danelia — c'est ainsi qu'elle se nomme — fut bien une fois capturée par un Cosaque et même mise en prison dans la citadelle de Stavropol. Mails elle trouva le moyen de gagner le gardien à sa cause, de se faire enlever par lui et de vivre quelque temps, déguisée en paysan georgien, aux environs de la ville.

La voleuse de grand chemin est aujourd'hui âgée de 35 ans. Elle monte à cheval merveilleusement et joue du fusil et du pistolet comme une véritable Circassienne.

Barbara Danelia se vante, paraît il, d'avoir dévalisé plus de 6,000 voyageurs.

Au bal, Guibollard veut faire le galant auprès d'une dame et lui dit, la bouche en cœur :

—Ces fleurs de votre coiffure, sont-elles naturelles ?

—Non, Monsieur, artificielles.

—Comme elles vont bien avec vos cheveux !

Revue de l'Etranger.

France

Budget de la France.

Le budget de la France pour 1899 comprend 3,474,837,000 francs de recettes et 3,474,094,179 francs de dépenses.

L'augmentation des dépenses sur 1898 est de 466,721 francs, dans cette augmentation figurent 18,-500,000 francs de dépenses nouvelles pour l'armée et la marine.

Pour équilibrer le budget, M. Paytral propose un relèvement du prix de vente des cigares de luxe et des gciarettes de provenance étrangère.

Recolte du vin.

Le récolte du vin est excellente ; le rendement sera d'environ 35,000 d'hectolitres, et la qualité est supérieure, elle vaudra celle des meilleures années.

Angleterre

Scandales Hooley.

Les scandales Hooley suivent leur cours.

Les révélations d'Ernest Terah Hooley se sont terminées par l'insuccès de la défense des pairs, organisateurs des compagnies en banqueroute et de celle de journalistes dont les noms figurent sur les talons de souche des livres de chèques de Hooley. Les immeubles historiques achetés par ce dernier à des nobles et payés des prix énormes sont ou vont être vendus aux enchères pour des sommes beaucoup moins élevées que celles que ce moderne et prodigue Monte-Cristo a payées.

Comme chaque jour Hooley mentionnait dans ses déclarations sur ses transactions scandaleuses quelques grands noms, les avocats ont demandé à réfuter les allégations de celui-ci, en lui faisant subir un contre-interrogatoire. La cour a accordé six jours récemment pour permettre aux avocats d'interroger Hooley. Lorsque le second jour des procédures préliminaires le syndic a annoncé qu'il avait fini d'interroger les membres des compagnies en banqueroute, la cour a demandé si quelqu'un désirait adresser quelques questions au syndic. Mais un silence complet a accueilli les paroles du magistrat, qui a annoncé aux banqueroutiers qu'il ne reviendrait pas à moins qu'on le lui ordonne.

L'opinion générale au sujet des prétendus "Guinea-pigs" est que ceux-ci bornent leur défense à des dénégations dans les journaux et qu'ils n'ont d'autre alternative que d'obtenir un jugement par défaut contre les lords et les gentlemen compromis.

M. Hooley a affirmé de nouveau qu'il avait promis et payé $5,000 à Sir William pour être présenté au club Carlton. Hooley ajoute que sir William lui a dit qu'il "faisait toute la besogne" pour le parti conservateur. Sir William a suggéré à M. Hooley de donner $250,-000 pour être nommé baronnet, et il devait recevoir $50,000 si M. Hooley obtenait ce titre.

La Jamaique

Une dépêche de Washington annonçant l'insuccès des négociations pour le projet de traité de réciprocité anglo-américaine au sujet des Antilles, a créé beaucoup de désappointement ici. L'hon. L. C. Burke, chef du côté "populaire" à la législature, au cours d'une entrevue dit :

" La question qui se présente est celle de savoir si les Antilles ne peuvent pas obtenir la réciprocité américaine ou des droits équivalents sur les marchés, c'est là la seule alternative qui nous reste d'échapper à la ruine. Mais la perspective est peu brillante et la question d'annexer la Jamaique au Canada est le seul moyen de salut."

Italie

Le roi Humbert a ouvert le parlement mardi et dans son discours a fait allusion au soulèvement du printemps dernier. Sa Majesté a déclaré qu'elle songeait à pardonner à ceux qui ont été mal conseillés en cette occasion. Le roi cita aussi l'acceptation des propositions de l'Italie concernant le gouvernement Crétois et la conférence anarchiste comme preuve de la cordialité de ses rapports avec les puissances.

L'état financier démontre que le pays est prospère ; la marine augmente graduellement et des réformes seront bientôt soumises.

En conséquence, le roi Humbert dit que l'Italie veut la paix et qu'elle adhérait cordialement à la proposition du Czar pour discuter la questiion de désarmement au congrès prochain.

Le roi Humbert en se rendant au parlement en voiture en compagnie de la reine, le prince royal, le duc d'Aoste et le duc de Gènes, a été vivement acclamé. A plusieurs endroits de son discours du trône il fut interrompu par des applaudissements.

Transvaal

Après une violente fusillade et un bombardement prolongé, les Boers ont pris d'assaut la forteresse d'Opefu, chef de la tribu de Magatos, dans le district de Zouthansberg. Opefu a fait massacrer dernièrement un missionnaire avec sa famille et le gouvernement du Transvaal a envoyé une expédition pour le punir.

Deux Boers ont été tués durant la bataille.

Siam

Une dépêche de Singapour dit que l'Eglise française près de Bangkoc a été pillée par des soldats et des agents de police siamois, qui opéraient une perquisition sous prétexte de découvrir de l'alcool de contrebande. La seconde fois que les Siamois ont envahi l'Eglise française, ils étaient conduits par un officier anglais au service du Siam. Le tabernacle a été enfoncé à coups de baïonnettes et le St Sacrement, les Crucifix, les tableaux et les sièges de l'Eglise ont été brisés. Les portes du presbytère ont été aussi enfoncées, et les soldats siamois sont entrés de force dans la chambre à coucher d'un missionnaire français. Les Siamois ont refusé de faire des excuses et ils ont intercepté les dépêches.

Revue Commerciale.

BLÉ.—Le prix tend à baisser, la navigation est presque terminée et il va falloir payer les prix du transport par chemin de fer qui sont plus élevés.

On cotait en dernier lieu 71 1-2c. (N° 1 dur) à Fort William.

On cote dans la province de 48c. à 55c., suivant la distance, pour N° 1 dur.

Les élévateurs sont très fournis, mais le manque de matériel a retardé la livraison sur le chemin de fer.

Il faut s'attendre à la baisse la semaine prochaine.

FARINE.—On cote Patente $2.05, Strong Baker, $1.85 ; seconde Baker, $1.45, et XXXX $1.15.

ISSUES DE MEUNERIE.—Les prix restent stationnaires ; la demande bonne.

Le son vaut $9.00, et le gru, $11.00, par tonne ; avec 50cts à $1 de diminution pour les gros lots.

MOULÉE.—Moulée d'orge à $16. Le prix baisse.

AVOINE.—Elle commence à arriver, on a payé cette semaine de 25 à 26c. rendue à Winnipeg.

ORGE.—30 cents le minot. Peu d'offres. Vente d'un char d'orge de brasserie à 34c.

LIN.—85 cents le minot. Qualité faible.

BEURRE.—De crèmerie, à 20c. Prix nominal.

De laiterie, le prix courant est de 15 à 16 cts. L'approvisionnement des entrepôts est considérable.

Peu d'offres.

FROMAGE.—Le marché de Montréal est très ferme. L'on cote ici de 8 3-4 cts à 9 cts.

Les meules de petite dimension sont plus demandées. 9 à 9 1-2 cents.

ŒUFS.—Sont rares et en bonne demande. Plusieurs envois d'Ontario.

On paie 18 à 20 cents. Frais : 20 cents.

VIANDE.—De boucherie : Porc, de 7 cts à 7 1-2 ; Bœuf, de 4 3-4 à 5 1-4c. ; Mouton, de 7c. à 7½c.; Veau, 6c. à 7c.; Agneau, 9c.

Jambon, 11c. Epaules fumées, 8 1-2. Lard salé, 9c.

VOLAILLES.—Poules, 10c. la lb.; de choix, 12c. la lb.; dindes, 10 à 11c. la lb. de poids vif ; canards, 10c. la lb.

Approvisionnement suffisant pour la ville.

LÉGUMES.—Patates, de 35 à 40 cents.

Les patates offertes sont de pauvre qualité.

Les oignons sont d'une piastre ; choux, de 35 à 40 cents la douzaine.

PEAUX.—

N° 1 Vert, 7 cents ; Mouton, 30 à 40 cents ; Chevaux, 75 cents à $1.75 pièce.

LAINE.—De 8c. à 8½c. pour bonne qualité, Manitoba, brute.

Prix nominal.

SENECA ROOT. — Prix nominal 21 cents.

FOIN.—Le prix du foin se maintient élevé en raison des mauvais chemins.

Cependant on constate un légère baisse.

Beaucoup de foin de qualité inférieure.

Sur le marché, 7 à $10 la tonne.

Pressé, 8 à $8.50.

ANIMAUX. — De 3 cents pour l'exportation. La boucherie locale paie 2 cents.

MOUTON.—3c. à 3 1-2 cts pour adultes, et 4 cts à 4½ cts pour les agneaux.

CHEVAUX.—Prix moyen, 50 à $75. On s'attend à une bonne demande. Pour les chantiers d'hiver, bronchos, 25 à $50.

PORCS.—Marché faible. 5 cts par lb., vif.

VACHES À LAIT.

Grande demande, 35 à $40 pour fraîches vêlées ; $40 a été payé pour laitière de 1er choix.

européens. C'est pourquoi nous préconisons une entente cordiale entre la France et l'Angleterre."

DE "L'AVENIR DU NORD."

"En voilà suffisamment, croyons-nous, pour anéantir la prétention insoutenable des anti-patriotes qui persistent à dire que c'est le mouvement de '37 qui nous a amené l'union. Au contraire, il n'a été qu'un prétexte habilement provoqué par nos ennemis pour servir un projet qu'ils étaient déterminés à exécuter coûte que coûte.

Que l'on dise donc, si l'on veut, que la révolte a servi de prétexte à l'Angleterre pour nous jeter dans l'union, afin de nous faire disparaître comme peuple distinct, on aura raison. Mais imputer au courage héroïque des patriotes qui, poussés à bout, ont enfin pris les armes comme dernière ressource pour trancher le nœud qui nous étranglait, c'est un crime et c'est une infamie.

"Ce n'est pas la révolte ni l'héroisme des patriotes qui sont à blâmer en cette occasion; leur sacrifice est grand, il est beau, attendrissant. Ce qui est méprisable c'est le despotisme que notre bureaucratie, de connivence avec les gouverneurs soutenus par Downing street, a fait peser, pendant 60 ans, sur un peuple loyal, honnête et courageux qui avait poussé l'endurance jusqu'aux archidernières limites permises des hommes de cœur."—*Francoeur.*

A Travers le Canada.

QUÉBEC.

Une jeune femme de 29 ans, Mme. Edwige Bruneau, est morte dimanche dernier chez son dentiste où elle était allé pour se faire arracher une dent.

M. Angers, M.P. pour Charlevoix, et M. Carroll, M.P. pour Kamouraska, ont eu, samedi, une entrevue avec l'hon. M. Blair, ministre des chemins de fer, et l'hon. M. Tarte, ministre des travaux publics. Il s'agit de l'établissement d'un service d'hiver entre la Malbaie et la Rivière Ouelle, comté de Kamouraska.

L'hon. Charles Langelier a été choisi comme candidat libéral dans Lévis. Monsieur Langelier a eu 38 voix et M. Boutin Bourassa 26.

MONTRÉAL.

Un tragique accident à causé la mort d'une petite fille de cinq ans à Montréal. Pendant l'absence de leur mère trois jeunes enfants se sont amusés à allumer des chiffons de papier dans le poële. Les flammes se communiquèrent aux vêtements légers de la fillette et les deux autres se sauvèrent. Le feu pris dans la chambre, et lorsqu'on pénétra, attiré par les cris, la pauvre enfant était morte.

Les Sœurs de la Miséricorde viennent de faire construire un refuge pour les nouveaux nés. Cet établissement, annexe de l'Hôpital de la Maternité, recevra les nouveaux nés, qui sont actuellement de 300 par année à la Maternité. L'établissement est muni de tous les perfectionnements les plus récents.

MAISONNEUVE.

Le grand bazar organisé par M. Bélanger, curé de Maisonneuve, à été un gros succès.

STE. ANNE DES PLAINES.

Les paroissiens se sont réunis et à l'unanimité ont décidé de bâtir, dès le printemps prochain, une nouvelle église qui fera honneur à la paroisse.

ST. STANISLAS DE KOSTKA D'ASCOT.

C'est le nom d'une nouvelle paroisse qui vient d'être érigée. Elle comprend parties des cantons d'Ascot, de Stoke, de Watsbury et de Eaton. Sa superficie sera d'environ 16,660 acres.

ST. HYACINTHE.

M. Narcisse Noe Raymond, ancien zouave pontifical et marchand bien connu de St. Hyacinthe, est mort le 10 novembre à l'âge de 52 ans.

TROIS RIVIERES.

M. Eug. Balcer fait ajouter une aile nouvelle à sa manufacture de gants. Cette industrie employe maintenant plus de 100 personnes.

DURHAM, P. Q.

L'hon. M. Thomas Wood, conseiller législatif, âgé de 83 ans, est mort. Il siègeait au conseil depuis 1867.

HAVELOCK, ONT.

Le train rapide du Klondyke du Pacifique, allant vers l'est, a été détruit à quatre milles l'autre jour. Tout le train, allant à une vitesse de 40 milles à l'heure, a roulé dans un fossé. Jos. Campbell, préposé aux bagages; U. Edgeworth, de Smith's Falls; le serre-frein Raymond, le portier du Pullman, Price, et Mme Clapper, de Dummerie, ont été blessés. On n'est pas encore fixé sur les causes de l'accident.

LA RIVIERE DU LOUP.

Un étincelle provenant d'une incendie a mis le feu à un lot de 800 livres de dynamite appartenant à M. L. H. Taché de Montréal. Aucun accident de personne heureusement.

OTTAWA.

Les conseil des ministres a décidé hier d'accorder une gratuité de $200 à la veuve de feu François Mesnard, matelot tué accidentellement le 11 septembre dernier à bord de l'Aberdeen, steamer du gouvernement.

Durant une très forte tempête, Mesnard, qui travaillait sur le pont de l'Aberdeen, fut poussé par une lame sur un des mâts du navire et se brisa le crâne. La mort fut presque instantanée.

Le pauvre matelot a laissé une famille de huit enfants dans la misère.

DAWSON CITY.

La ville de Dawson City, au Klondyke, a été détruite par un incendie. Quarante maisons ont été brûlées. C'est une femme qui a causé l'incendie en lançant une lampe allumée à la tête d'une autre, dans l'hôtel Green Tree. Cette même femme, nommé Belle Mitchell, a déjà causé l'incendie de l'année dernière dans les mêmes conditions.

On estime la perte a plus de $500,000, et beaucoup de gens vont se trouver sans abri, car il n'y a pas de bois de construction disponible pour rebâtir tout de suite. De sérieux accidents ont eu lieu.

Aux Etats-Unis.

Fergus Falls.

Huit brigands bien armés et portant des mouchoirs sur le visage pour les masquer, ont arrêté un train express du Great Northern à environ cinq milles de la ville. Ils ont fait sauter les coffre-forts. Six de ces brigands ont été arrêtés à Moorhead, Minnesota, dans un hôtel.

Baltimore, Md.

S. G. Monseigneur Wm. Hickley Cross, archevêque d'Oregon, est décédé à l'hôpital St. Joseph de cette ville, hier matin. Le vénérable prêlat a succombé à une maladie de cœur au moment où il allait partir pour Ellicott City, Md., pour y assister à une fête à l'université St. Charles.

Sioux City, Iowa.

De grands feux de forêts font des ravages considérables dans les comtés de Brown, Roch et Dixon, Nebraska. Des milliers d'acres de terre ont été balayés par l'incendie. Un grand nombre de granges et de maisons ont été rasées. L'élément destructeur exerce aussi ses dégâts dans les comtés de Gregory, Todd et Tripp, ainsi que dans tout le sud du Dakota. Les habitants s'efforcent, mais en vain, de combattre les flammes.

Nashua, N. H.

Les élections municipales aux Etats ont donné lieu à la nomination de plusieurs Canadiens. A Nashua: Echevin, M. Joseph Dufour; conseillers, MM. J. A. Desmarais, P. Girouard, F. Dionne, Edouard Labrie. A Manchester: Echevin, F. T. Provost; conseillers, MM. J. J. Grenier, Moise Bessette.

Grève.

Une nouvelle et grande grève est déclarée dans la Nouvelle-Angleterre. Les compagnies de cordonnerie de Marlboro et de Middlesex, Mass., entr'autres celles de Rice et Hutchins, S. H. Howe et J. A. Frye, ont annoncé l'autre jour que leurs établissements seraient désormais dirigés comme des "free shops," c'est-à-dire sans souci des syndicats ouvriers.

Les cordonniers employés dans les fabriques de Marlboro sont au nombre d'environ 4,000. Les unions viennent d'ordonner la grève, qui sera longue et désastreuse. Deux mille six cents ouvriers quittent l'ouvrage.

Nouvelles du Klondyke

L'on vient de recevoir la nouvelle que M. Lafrance qui était parti de Winnipeg cet été pour le Klondyke avec un troupeau considérable, est arrivé sans encombre à Dawson.

Cette nouvelle intéressera un grand nombre de nos compatriotes, car l'expédition organisée par M. Lafrance, la plus importante qui soit jamais partie de Winnipeg, comprenait environ 23 hommes tous habitants du Manitoba.

Partie le 21 juin 1898 cette expédition organisée par MM. Lafrance et Benallak, bouchers en gros, et M Ch. Bossuyt, emportait avec elle 150 bœufs, 400 moutons, 52 chevaux ainsi que 51 tonnes de provisions de tout genre.

C'était on le voit une entreprise importante, et qui fait honneur à l'activité et à l'énergie de nos compatriotes du Manitoba. Les animaux avaient tous été choisis avec un soin extrême, et formaient sans conteste le plus beau troupeau qui eût été réuni jusqu'à ce jour.

Les frais d'ailleurs étaient considérables puisque le transport seul jusqu'à Skagway a coûté $10,000.

Parmi les personnes qui fontpartie de l'expédition figurent MM. Jos. Delormier, Max. Rocan, Jules Turenne, Payment, Zoël Marion, Camille Henri, My. McDermott, etc.

Un seul de ces hardis compagnons de voyage, M. E. Amos, s'est noyé en route le 18 juillet dans la rivière Saumon en faisant traverser des chevaux.

Les pertes d'animaux pendant ce long trajet ont été insignifiantes.

L'expédition arriva à Dawson au commencement d'octobre, ainsi que l'annonce lui-même M. LaFrance dans une lettre qui vient d'arriver.

Il se déclare très satisfait de son voyage.

Après avoir tué ses animeux, se trouve avec 150,000 lbs. de viande, dont le prix est de 87 cts pour le bœuf, et $1 pour le mouton. Outre son troupeau M. Lafrance a une quantité considérable de provisions, un appareil pour scier le bois. Il compte se servir de la machine à vapeur du bateau qu'il possède sur le Yukon pour installer une scierie cet hiver, et le feu qui vient d'éclater à Dawson lui permettra de réaliser de gros bénéfices. M. Lafrance et M. Benallak ont aussi un magasin, une maison de pension et tout ce qu'il faut pour manufactuer la lumière électrique.

Ces MM. comptent être de retour en décembre.

Abonnez-vous à L'ÉCHO DE MANITOBA, le seul journal de la Province entièrement et exclusivement dévoué aux intérêts de tous ceux quiparlent la langue française.

M. J. C. Birt, 54 rue Juno, est le seul agent chargé de la publicité pour L'ÉCHO DE MANITOBA. S'adresser à lui pour toute publicité.

Nouvelles Locales.

On commence à s'occuper des élections municipales qui auront lieu le mois prochain.

On parle aussi de M. Henri Royal comme conseiller municipal pour la division No. 3.

M. Guilbeault transportera sa manufacture de broches et boîtes de fer blanc à Winnipeg la semaine prochaine.

A St. Boniface un grand nombre des électeurs ont déjà manifesté à M. Bétournay leur désir de le voir se représente cette année.

Le Northern Pacific délivrera des billets d'excursion pour Montréal et l'est, valables pour trois mois, au prix de $40 aller et retour. Voyez son annonce dans nos colonnes.

"Bonum vinum lœtificat cor hominum," autrementdit le bon vin réjouit le cœur de l'homme; si vous voulez vous assurer du bien fondé de ce dicton, passez au magasin de M. Paul Sala. Voyez son annonce.

Si vous voulez du bon tabac Canadien de première qualité, une bonne pipe et autres ingrédients du fumeur allez voir le "Club Cigar," rue Main, en face l'hôtel Brunswick.

On est en train de diviser par lots les contrées boisées qui sont le long de la ligne du Southeastern, afin de les livrer à la hache des contracteurs de bois de corde. Dès que ce travail sera terminé chacun pourra faire application pour couper le bois sur ces lots.

M. C. C. Macdonald a déjà reçu un grand nombre de demandes de la part de gens désireux de suivre les cours de l'Ecole de Laiterie qui commenceront en janvier prochain. Le nombre des élèves sera plus considérable que jamais cette année.

Voyez l'annonce de M. Ed. Guilbault, notre populaire marchand de St-Boniface; il veut liquider d'ici au 1 janvier, et vous avez là une chance inespérée de faire des marchés avantageux. N'attendez point pour profiter de l'occasion; les malins ne perdront point de temps, soyez-en sûrs, pour s'y précipiter.

M. Paul Wood, agent d'émigration à Sifton, a écrit dernièrement à M. McCreary pour lui rendre compte que les colonies galiciennes de ce district ont très fortement travaillé cette année. Il se plaint que beaucoup de Galiciens n'ont pas été payés par eux qui les ont employés.

M. et Mme Ernest Cyr ont offert lundi soir à leurs amis une charmante soirée. Il serait superflu de faire l'éloge de la gracieuse affabilité du maître et de la maîtresse de maison. L'éloge n'est plus à faire, et c'est toujours avec un nouveau plaisir que l'élite de notre société s'empresse de répondre à leurs aimables invitations. Cette fois encore il y avait foule chez M. Cyr, et la soirée s'est écoulée au milieu de distractions charmantes. Bal, concert, réveillon, étaient réunis avec souhait. La gaieté de la jeunesse s'est donné libre cours, et c'est avec les plus sincères regrets que les nombreux invités se retirèrent vers les 3.30 heures du matin, après avoir cordialement remercié M. et Mme Cyr pour leur magnifique réception.

Nous rappelons votre attention sur l'annonce de MM. Codville & Cie, épiciers en gros, qui paraît dans notre numéro d'aujourd'hui. Cette maison ancienne et si populaire vient d'augmenter encore ses affaires en y ajoutant une nouvelle branche, celle du thé empaqueté, ainsi qu'un moulin pour le café et les épices. Sous la marque du commerce Gold Standard, ils offrent à leur clientèle des thés de Ceylan et des Indes, d'origine garantie.

Les nominations suivantes ont été faites cette semaine à la réunion annuelle de la Branche No. 163 de la C. M. B. A.: Président, P. O'Brien; vice-président, A. Picard; second vice-président, F. H. Nevin; secrétaire, J. Markinski; assistant secrétaire, J. Schmidt; secrétaire-trésorier, J. E. Manning; trésorier, S. Shaw; marshall, T. Chisholm; garde, F. Welritz.

NAISSANCE.

Lundi dernier, est venu au monde à Saint-Boniface un gros garçon ayant bonne envie de vivre, et qui fait la joie de ses parents, Monsieur et Madame George L'Évêque.

Seance Dramatique

Grand gala jeudi soir, 17 novembre, au collège des RR. PP. Jésuites.

C'étaient des élèves qui s'étaient mis en tête d'aller manger la "Cagnotte" de Labiche à Paris. Mais comme ils ont fait de leur scène un hôtel parisien, St. Boniface et Winnipeg ont pu prendre part à la fête.

Quels mets délicieux on nous a servis là! Et quelle franche gaieté a régné au parterre comme sur les tréteaux!

Vraiment nous préférons cela à tous nos grands banquets politiques ou civiques. Il n'y a point de toast il est vrai; mais les tirades du rentier, M. P. Beaubien, prononcées avec un aplomb et une conviction des plus comiques, valent bien nos longs discours, sans compter qu'elles délassent l'esprit au lieu de le fatiguer. En outre ce qui ne pèse pas peu dans la balance, les dames ne font pas anti-chambre, une bonne partie de la fête.

Nous félicitons les élèves de savoir agrémenter leurs études d'aussi charmantes distractions.

Voici la liste des acteurs: P. Beaubien, T. Plamondon, J. Magnan, H. Hogue, R. Lagimodière, N. Bellavance, J. Laliberté, J. L'Evêque, J. Guay, E. Migneault, R. Chénier.

MM. J. Arsenault, P. J. Poitras, James Clarke ont charmé les entr'actes. N'oublions pas non plus le chœur des élèves qui à fort bien chanté, et M. Al. Bétournay, qui comme accompagnateur a contribué au succès de cette charmante réunion.

Cour Tache No. 252.

Proposé par le frère J. A. Prendergast, appuyé par le frère J. Ernest Cyr, que la cour a appris avec chagrin la mort du frère Arcadius Mareoux.

Qu'un vote de condoléance soit passé en faveur de la famille éplorée et en faveur du frère Cléophas Marcoux, frère du défunt.

Proposé par le frère V. C. R. que le vote soit pris debout. Adopté.

Proposé par l'ancien chef ranger, appuyé par le frère Isaie Lavoie, que la somme de $25 soit votée en faveur de la veuve du frère défunt pour payer les frais des funérailles.

Proposé par l'ancien chef ranger, appuyé par le frère David Senez, que la charte de la cour soit drappée de deuil pendant 40 jours en témoignage d'estime pour le frère défunt.

Proposé par le frère Isaie Lavoie, appuyé par le frère A. Phaneuf, que la cour assiste en corps aux funérailles du frère défunt.

Proposé par le frère Med. Cyr, appuyé par le frère Jean Vulliez, qu'une copie des résolutions ci-hautes soit expédiée à la famille du défunt au "Manitoba" et à L'ECHO DU MANITOBA.

Le Baume Rhumal.

Ne se vend qu'en flacons de 25 centins; il n'y a qu'une seule grandeur: le flacon contient 16 doses, ce qui est suAsant dans la plupart des cas. Il guérit la toux, le rhume, la bronchite et les autres affections des voies resdiratoires. En vente partout.

Le Baume Rhumal ne coûte que 25 cents dans toutes les pharmacies.

En gros chez Martin, Bole & Wynne Co., Winnipeg.

LA PROVINCE DE

MANITOBA

Offre des advantages exceptionnels aux colons:—soit comme journalier, comme crémier, comme éleveur de bestiaux ou comme cultivateur.

Il n'y a jamais eu un temps plus opportun que le présent pour venir s'établir au Manitoba.

FAITS IMPORTANTS.

Il y a 25 ans, les principaux produits de Manitoba, étaient les fourrures des bêtes sauvages. Aujourd'hui les produits consistent en blé, bestiaux, beurre et fromage.

EN 25 ANS

La population s'est élevée de 12,000 âmes à 200,000; les terres en culture, de 10.000 âcres à 2,000,000; le nombre des écoles de 16 à 982.

Même durant les dix dernières annés; les resultats n'en sont pas moins remarquables; comme peut le faire voir le tableau suivant:

	1885.		1895.	
Blé.....................	7,429,440	minots	41,776,038	minots
Avoine..................	6,364,253	"	22,555,733	"
Orge....................	1,113,481	"	5,645,036	"
Total	14,907,184	"	59,975,807	"

Augmentation dans dix ans, 45,068,623 minots

La superficie enculture, pour le blé, l'avoine et l'orge était:

En 1885..........................	566,228	âcres
" 1895..........................	1,722,773	"

Augmentation. 1,156,525 acres

La Province a un système municipal, qui est simple économique et effectif. Les taxes, dans toutes les parties, sont conséquement reduites au minimum.

Des terrains peuvent être achetés, dans les differents localités, avec des termes de paiement très faciles. Des prix variant de $2.20 de l'âcre en augmentant. On peut encore obtenir des homesteads gratis, dans quelques parties de la Province.

On peut aussi obtenir, toutes les informations désirées, ainsi que des cartes, etc., en enfaisant la demande à—

THOS. GREENWAY,
Ministre de l'Agriculture et de l'immigration, WINNIPEG, MANITOBA

Ou à **W. D. SCOTT,**
Agent d'immigration pour Manitoba, No. 30, Rue York, TORONTO, ONT

A. F MARTIN, D. L. S. C. E.
Propriétaire-Editeur, - - - Winnipeg